



Prométerre MAG

N° 4 Octobre 2019

Bulletin trimestriel de Prométerre

Association vaudoise
de promotion des métiers de la terre
Avenue des Jordils 1-3
1006 Lausanne
www.prometerre.ch

Projet Sol Vaud p.5

«J'ai appris un nouveau métier»

Initiatives phytos:
le combat sera plus long pp. 2-3

Apiculteurs et paysans:
ensemble pour les abeilles p.4

Fête des Vignerons:
émotion au bilan p. 8



Initiatives phytos

Pas de vote avant l'automne... 2020

Grégoire Nappey



Coincé entre élections fédérales, pression environnementale et politique agricole,

le débat au Parlement des deux initiatives contre les produits phytosanitaires n'est pas terminé.

Au Conseil national en juin, la discussion a duré des heures, dans une double et rare configuration: traiter simultanément deux textes visant le même objectif, la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'agriculture, mais par des voies différentes. Finalement, la chambre du peuple a rejeté sans contre-projet les initiatives «Eau propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»; elle

s'alignait ainsi sur les positions du Conseil fédéral et des milieux paysans.

Durant l'été, le sujet est resté très présent. D'un côté gît l'inquiétude compréhensible d'une population qui ne veut plus entendre parler d'intervention chimique dans les cultures. De l'autre se trouve un monde agricole sous pression, conscient de l'indispensable évolution de ses pratiques, mais en même temps prié de nourrir la population à des prix allant parfois jusqu'à remettre en question sa viabilité. À cette configuration s'ajoutent l'échéance des élections fédérales et les régulières publications de tous bords mettant

en exergue les effets des activités humaines sur l'environnement et sur la santé publique.

Ces dernières semaines, le Conseil des États devait à son tour s'emparer d'un dossier aussi complexe qu'émotionnel. Mais, à la fin du mois d'août, sa commission de l'économie et des redevances a décidé... de ne pas décider. Sans doute influencée par la publication du rapport «Naqua» de l'Office fédéral de l'environnement sur la qualité des eaux souterraines (*lire ci-dessous*), elle a par ailleurs adopté une initiative parlementaire visant le durcissement des dispositions sur la protection des nappes phréatiques. La discussion sur les deux

initiatives populaires est néanmoins suspendue à l'accueil que lui fera la commission du National et à la manière dont le sujet sera intégré dans PA22+, dont le message du Conseil fédéral est attendu au début de 2020.

La mécanique parlementaire est lente. Surtout lorsqu'elle croise les calculs politiques et que différents dossiers sur un même thème s'entrechoquent. Les citoyens ne voteront ainsi pas avant septembre 2020. Prométerre est plus que jamais déterminée à mettre à profit cette prolongation pour poursuivre et intensifier son travail d'information à la population sur les réalités du monde agricole.

Eaux souterraines: pas d'alarmisme

En présentant, en août, le rapport «Naqua» sur les eaux souterraines, l'Office fédéral de l'environnement soulignait que «leur qualité est durablement affectée par les nitrates et résidus de produits phytosanitaires» et pointait en particulier l'agriculture. L'OFEV oubliait alors éhontément ce que ce que l'on peut pourtant lire dans le rapport: la qualité des eaux souterraines suisses est excellente, même s'il faut rester vigilant sur la présence de résidus chimiques issus de l'activité agricole, mais aussi industrielle et humaine (médecine et eaux usées). Prométerre a analysé ce rapport: en dix ans, la situation est restée

stable et le canton de Vaud fait figure de bon élève sur la carte suisse des dépassements de normes. De nouvelles substances sont décelées (progrès techniques ou pas recherchées avant), mais d'autres sont en baisse ou disparaissent. On peut y voir les effets des efforts de l'agriculture, qui prennent toutefois du temps. Prométerre condamne les accusations systématiques et déformées contre le monde paysan, tout en encourageant l'amélioration des pratiques, en particulier via son travail de conseil. Mais la durabilité de l'économie ne peut se faire qu'avec tous les acteurs concernés, consommateurs compris.

I Quelles solutions pour réduire les risques?

Dès la publication du plan d'action fédéral en 2017, les principales organisations agricoles vaudoises (UFL, OTM-FVPL, Vitiplus-FVV et Prométerre) ont entrepris une vaste réflexion quant à la mise en application des objectifs de réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. Il en est ressorti plus de vingt mesures concrètes, complémentaires à celles proposées sous l'égide de la Confédération, en particulier dans le cadre de la politique agricole fédérale. Ces propositions ont été adressées à l'Etat de Vaud au début de 2019. Elles visent à permettre l'élaboration d'un plan d'action cantonal ciblé, qui vienne en soutien des efforts et des risques supportés par la profession. Le défi? Se passer, à terme raisonnable, de l'utilisation de substances nuisibles pour l'homme ou l'environnement.

Herbicides

La réduction, voire la suppression des herbicides s'accompagne le plus souvent d'investissements dans du matériel de désherbage mécanique, d'un enherbement partiel et ciblé dans le vignoble ou en intercultures, ou encore d'un semis de plantes «compagnes». On peut aussi remplacer certaines matières actives problématiques, tels des défanants, par des produits alternatifs. Mais c'est un important surcroît de travail à assumer et à rémunérer, avec des risques agronomiques supplémentaires.

Fongicides et insecticides

Contre les maladies fongiques, l'utilisation pointue des outils de prédiction est l'une des principales solutions, avec la plantation de variétés plus résistantes; mais cela présente des risques supplémen-

taires en matière de commercialisation. Il en va de même avec une limitation volontaire du choix des produits de traitement: une stratégie «zéro résidu» privilégiée, tout au long du processus culturel, le recours aux seuls produits admis en bio. En effet, la qualité commercialisable des fruits et légumes suppose certes l'absence de résidus de substances indésirables selon les normes SwissGAP, mais aussi d'assurer la fourniture de produits exempts de dommages et de toute présence d'organismes visibles.

Application des produits phytos

Evolution technologique, connaissance de la nocivité des substances, pulvérisation limitée strictement aux cultures à protéger: des efforts constants de formation continue, indépendamment des firmes tirant profit de la vente des produits phytosanitaires, sont la clé. Le diagnostic d'exploitation et le développement d'outils informatiques 4.0 ouvrent un accès rapide et fiable aux données; des mesures préventives pointues permettent d'éviter les risques pour les eaux. Il faut également développer la formation sur une protection individuelle des utilisateurs des produits.

Réduction des risques liés aux secteurs sensibles du territoire

La mise en place de larges bandes herbeuses le long des routes et chemins et la renonciation à utiliser des produits critiques à proximité et dans les zones de protection des eaux sont des précautions utiles et simples, au-delà des restrictions légales qui s'appliquent à tous; mais elles sont un facteur de coûts supplémentaires, qu'il faut pouvoir répercuter d'une manière ou d'une autre. (CHA)

EDITO



Des projets au service de la durabilité

Stéphane Teuscher, Proconseil

Essentiels, les programmes d'utilisation des ressources encouragent l'innovation dans l'agriculture. En garantissant un soutien à la mise en place de mesures, ils favorisent l'engagement des exploitations participantes, supportent un monitoring des effets, en partenariat avec les stations de recherche, et contribuent au déploiement d'activités de vulgarisation. Les projets, d'une durée de six ans, sont cofinancés par l'Office fédéral de l'agriculture, les cantons et les porteurs.

Les conditions exigées pour obtenir un soutien financier des projets ont évolué. «Sol Vaud», qui s'est terminé le 2 octobre à Bavois par une journée technique organisée conjointement avec Swiss no-till, était gouverné par l'ancien régime: les mesures étaient validées scientifiquement et proposées sur l'intégralité du territoire vaudois. Objectif? Qu'un maximum d'agriculteurs mette en place de nouvelles mesures (effet multiplicateur). A l'issue de ce projet, nous pouvons nous réjouir de la bonne participation des exploitants engagés pour protéger et améliorer la fertilité de leur sol (*lire en p. 5*). Le projet «Agriculture et pollinisateurs» (*lire en p. 4*), construit sur le même modèle, dure encore jusqu'en 2023.

Les projets qui démarrent maintenant sont menés différemment. Les agriculteurs engagés mettent désormais en place des mesures non validées par la recherche. Ils en mesurent les effets agronomiques, environnementaux et économiques, et partagent les résultats avec d'autres exploitants innovants. Un suivi scientifique est effectué et des actions de vulgarisation des résultats sont organisées, encourageant ainsi l'évolution des pratiques sur l'ensemble du territoire. Complémentaires à la recherche fondamentale menée dans les stations de recherche, ces démarches visent des objectifs d'apprentissage. L'inefficacité d'une mesure testée ne constitue donc pas un échec. Il s'agit plutôt de «recherche participative» permettant aux professionnels de la terre de jouer un rôle actif dans le développement de l'innovation, sur leur exploitation, en partenariat avec les autres acteurs du projet.

Disposer de données qui permettent de conseiller au mieux les praticiens

Prométerre s'engage fortement dans les programmes développés sur le territoire cantonal. Cette année, «Pestired», porté par IP-Suisse, a démarré dans les cantons de Genève, Soleure et Vaud. Il vise la réduction de l'utilisation des produits de traitement des plantes, un enjeu majeur pour l'avenir. L'an prochain débutera un projet conduit par Agridea sur le développement de l'agroforesterie. Prométerre, pour sa part, monte actuellement deux projets qui sont en cours d'examen à l'OFAG. Le premier ambitionne de tester de nouvelles techniques de traitement des semences, afin de réduire, là aussi, l'utilisation des produits. Des pratiques visant à améliorer la résilience de la production végétale face aux aléas climatiques seront au cœur du second.

La conduite de projets est un élément essentiel au développement de l'agriculture. Grâce à ces actions, la vulgarisation est en mesure de comprendre de nouveaux paradigmes et de disposer de données qui, ensuite, permettent de conseiller au mieux les praticiens agricoles. Ce n'est qu'en favorisant et en s'engageant dans ces mesures que le développement de la durabilité de la production agricole pourra être garantie et améliorée en Suisse.



Biodiversité

Agriculteurs et apiculteurs s'allient pour les abeilles

Vanessa Ménétrier, Proconseil



Le projet Agriculture et pollinisateurs se distingue par la mise en place d'un suivi scientifique conséquent. Il vise à vérifier l'efficacité des mesures agricoles proposées.

Promouvoir les abeilles domestiques et sauvages dans les milieux agricoles, tout en favorisant les échanges entre agri et apiculteurs. Tels sont les buts du projet intercantonal Agriculture et pollinisateurs, dont la mise en place dans le terrain a débuté il y a deux ans. Le suivi scientifique du projet comprend quatre axes: abeilles domestiques, abeilles sauvages, sociologie et agronomie. Une équipe pluridisciplinaire, composée de chercheurs d'Agroscope et de l'Université de Neuchâtel, travaille en étroite collaboration avec les porteurs de projet, ainsi qu'avec les agri et apiculteurs partenaires.

En 2019 – comme en 2018 – l'engagement des agriculteurs s'avère très satisfaisant. Les mesures «Sous-semis de légumineuse sous couvert d'une céréale» et «Fauche sans éclateur» ont été largement plébiscitées, avec respectivement 1'800 hectares et plus de 7'300 hectares pour le canton de Vaud. En outre, plusieurs évènements de vulgarisation ont été organisés pour présenter le projet, comme ces deux séances d'échanges d'expériences sur des ruchers partenaires, permettant aux agriculteurs et aux apiculteurs de découvrir les implications de cha-



Deux séances d'échanges au rucher ont permis aux agri et apiculteurs de partager leurs connaissances.

cun et de collaborer au profit des pollinisateurs.

300 colonies suivies de près

Quel est l'effet des mesures agricoles sur la santé des abeilles mellifères? C'est à cette question que tente de répondre l'équipe scientifique du projet, grâce à une base d'étude de 300 colonies. Réparties en trois aires géographiques (Vaud, Jura et Jura bernois), elles sont suivies pendant six ans.

De multiples analyses sont effectuées sur tout le territoire, dans un rayon de deux kilomètres autour des ruchers partenaires, afin de connaître précisément la composition des parcelles – pourcentage de surface bâtie, forêt, etc. Pollen, miel et abeilles sont également scrutés. La santé des colonies est suivie de près (taille et poids), alors qu'une attention particulière est portée à l'acarien varroa, qui impacte fortement la mortalité

des colonies. Enfin, l'outil informatique ApiNotes, accessible gratuitement à tous les apiculteurs des aires géographiques concernées, permet de retranscrire leurs travaux au rucher.

La diversité des abeilles sauvages présentes dans les parcelles agricoles est décrite grâce aux 83 sites d'observation sur des prairies extensives. En 2018, 3'324 individus appartenant à 117 espèces différentes ont été comptabilisés, parmi lesquels quelques espèces de la liste rouge ont été identifiées.

Les premiers résultats sont encourageants et montrent l'importance des synergies entre agriculteurs et apiculteurs. La préservation des pollinisateurs et l'importance économique de la pollinisation pour les cultures agricoles sont des moteurs pour la création de synergies entre les deux corps de métier.

En bref

Zoom sur

Le changement climatique
Après avoir traité de l'importance économique de l'agriculture, puis du traitement des plantes, l'USP a publié un nouveau numéro de son magazine Zoom. «L'agriculture suisse à l'ère du changement climatique» apporte ainsi de nombreuses informations sur les liens entre climat et agriculture. La brochure peut être téléchargée sur le site de Prométerre ou commandée en version papier en écrivant à info@prometerre.ch (CROC)

Bulletin viti

Une utilisation optimale des produits phytosanitaires doit permettre de réduire les risques et les quantités employées, tout en assurant une protection adaptée à la culture. Dans le vignoble, la vulgarisation propose des bulletins d'information technique à l'attention des exploitants. Plus de 900 personnes sont abonnées à cette publication qui paraît une vingtaine de fois l'an, au rythme de la végétation et des risques pour la culture. Le contenu doit aider le viticulteur dans ses prises de décision et lui permettre de définir sa propre stratégie. En complément, un newsletter entièrement dédiée à la protection de la vigne en méthode biologique est envoyée à près de 150 personnes. Pour s'abonner: viticulture@prometerre.ch ou 021 614 24 31 (DROJ)

Opération «win-win» pour Prométerre au nouveau comptoir

Céline Rochat, Prométerre



L'agriculture était l'hôte d'honneur du Comptoir helvétique 001. Prométerre y était avec le stand «phytos».

Lapins, poules, oies et vaches: entre le 13 et le 22 septembre, la présence traditionnelle d'animaux à Beaulieu a ravi les visiteurs du Comptoir Helvétique, premier du nom. Les orga-

nisateurs, les frères Richard et David Chassot, ont offert à l'agriculture la place d'hôte d'honneur durant cette foire mise sur pied après la mort du Comptoir suisse, à l'aube de son centième anniversaire. Prométerre n'a ainsi pas manqué de saisir l'occasion de déployer le stand de la protection des plantes, conçu dans le cadre de la campagne nationale «Nous protégeons ce que nous aimons», afin d'aller à la rencontre du public présent dans les halles



Un concours a incité les visiteurs à se plonger dans les contenus du stand de la protection des plantes.

nord. «Si la fréquentation aurait pu être plus élevée, les contacts noués avec les citoyens-consommateurs se sont avérés fructueux, se réjouit Grégoire Nappey, chef de la campagne phytos pour Prométerre. L'agriculture a prolongé la tradition agricole, tout en contribuant à sensibiliser le public sur les réalités agricoles auprès du public. C'est gagnant-gagnant.» www.facebook.com/AgricultureDurableSuisse

Projet Sol Vaud

«J'en ressors convaincu»

Mené entre 2014 et 2019, le projet Sol Vaud de maintien de la fertilité des sols s'est terminé le 2 octobre lors de la journée Swiss no-till à Bavois. Retour sur six ans d'essais avec Pascal Agassis, qui a désormais étendu ses pratiques à l'ensemble de son domaine de plus de 100 hectares.



Pascal Agassis est convaincu par sa nouvelle approche de l'agriculture: devoir se plonger dans une méthode de travail différente lui a redonné de la motivation.

Propos recueillis par Céline Rochat, Prométerre

Pascal Agassis, qu'est-ce qui vous a incité à vous engager dans le projet Sol Vaud?

Je faisais beaucoup de travaux pour des tiers et je voyais des collègues paysans qui pratiquaient différemment de moi. Leur approche semblait fonctionner et j'ai eu un déclic. Je me suis dit: «On doit faire un peu faux...»

Et au final?

Je ressors clairement convaincu. Nous n'avons plus de problème d'érosion et, même s'il est encore trop tôt pour prouver que la structure du sol s'est enrichie, elle a vraiment l'air meilleure. Je constate aussi que l'implantation des cultures est plus facile. Même pour l'élevage, il y a moyen de produire beaucoup de fourrage en soignant le sol.

Quels sont les avantages de prendre part à un tel projet, lorsqu'il s'agit de faire évoluer ses pratiques?

Très honnêtement, le facteur financier est important, car les aides accordées nous permettent de prendre des risques sans se mettre en danger économique-

ment. Les semences de couverts, par exemple, coûtent en moyenne 200 francs par hectare. En plus, l'équipe de Proconseil offre un très bon appui technique, et les plateformes mises en place chez nous ont permis de valider des pratiques et des mélanges de plantes.

Quelles sont les mesures que vous avez choisies d'appliquer dans le cadre du projet?

Nous avons mis en place des intercultures courtes et longues, testé des techniques diminuant le travail du sol, comme le strip-till, le semis sous litière ou le semis direct. Nous

avons également pratiqué une culture sans herbicide.

Avez-vous dû modifier votre outil de travail?

Bien sûr, il a fallu s'équiper de certaines machines, ce qui représente un investissement conséquent.

Quels sont les changements les plus importants que cela a engendré dans votre pratique?

Il y a des périodes qui connaissent une charge de travail supplémentaire alors que c'est déjà chargé. Après les moissons par exemple, il faut semer un couvert au plus

Sol Vaud (2014-2019) en bref

Le projet Sol Vaud clôt sur une participation supérieure aux prévisions. Cette année, plus de 1000 agriculteurs recevront des contributions pour des mesures respectueuses du sol, ainsi que des aides à l'investissement pour des pneus basse pression. Toutes les mesures à la parcelle, proposées dans le cadre de ce programme vaudois de maintien de la fertilité des sols, ont connu une progression croissante depuis le début, en 2014. Le soutien aux agriculteurs

accordé au travers de ce projet visait l'acquisition de nouvelles techniques et l'intégration de la préservation des sols dans les itinéraires culturaux. Le bilan pour ce qui est des surfaces est aussi positif: 34% des terres ouvertes vaudoises sont cultivées avec une ou plusieurs mesures Sol Vaud. Dès 2020, il sera du ressort des agriculteurs de continuer à intégrer la fertilité des sols dans leur réflexion et de pérenniser les mesures qui ont du sens pour eux. (LSCH)

SOL VAUD EN CHIFFRES (2019)

33% des agriculteurs vaudois participants (8% en 2014).

3'800 ha d'engrais verts de longue durée, soit 22% des cultures de printemps.

1'200 ha d'engrais verts avant une culture d'automne.

525 ha de prairie temporaire dans la rotation des exploitants conventionnels sans bétail.

36% de terres ouvertes cantonales cultivées sans labour (20'000 ha), et plus de 350 agriculteurs pratiquant ces techniques sur la quasi-totalité de leurs parcelles vouées aux grandes cultures.

4'200 ha cultivés sans herbicide (BIO non compris).

17% du colza vaudois accompagné de plantes compagnes, dont environ 14% de cette surface cultivée sans herbicide.

tard deux jours après le passage de la batteuse pour conserver l'humidité du sol. Cela laisse peu de marge! Mais on constate que cette approche est efficace, ce qui est très encourageant.

Un petit coup de gueule à pousser, à l'heure de refermer le projet?

Disons plutôt un étonnement: je suis surpris que l'on subventionne tant la biodiversité via les surfaces de promotion à la biodiversité (SPB) et autre bandes culturales extensives, et qu'il n'existe presque rien pour la préservation des sols: il y a plus de biodiversité dans le sol que dessus pourtant!

Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à vos collègues agriculteurs?

On parle de techniques culturales simplifiées: c'est un terme erroné, car en réalité il s'agit d'un bouleversement agricole! Il faut tout apprendre et, surtout, s'informer en permanence sur ce qui se fait ailleurs. Au début, je n'ai pas voulu suivre ce conseil et cela m'a desservi.

Que retiendrez-vous de ce projet?

Cette manière de cultiver est super enrichissante. Cela m'a ouvert les yeux sur l'agriculture «du vivant». On observe beaucoup plus son sol, on est plus souvent à pied dans ses champs. Grâce à Sol Vaud, j'ai appris un nouveau métier. Remettre à jour ses connaissances donne du piment, on sort des pratiques de «grand-papa». Ça redonne de la motivation et de l'espoir à la production.

Retraite Anticiper la remise de son patrimoine

Sébastien Chenuz, OCA
(avec la collab. de Véronique Douat, Fidasol)



La remise réussie d'une exploitation permet une situation économique satisfaisante pour le cédant et pour le repreneur, ainsi que le maintien de l'harmonie du cercle familial. Une opération à anticiper cinq à dix ans avant de passer à l'acte.

Remettre son domaine est une étape majeure de la vie, tant professionnelle que privée. Pour que l'opération se passe de la manière la plus fluide possible, il est recommandé de s'y prendre au minimum cinq ans avant l'échéance.

Quelles seront les ressources financières à l'âge de la retraite? Faut-il investir ou laisser le soin au futur repreneur d'entreprendre des travaux? Quels sont les impacts fiscaux, notamment en cas de vente ou de donation? Voilà autant de questions cruciales à aborder au moment d'envisager la remise du domaine. Afin de guider les exploitants dans leurs choix, Prométerre a développé, depuis plusieurs années, une prestation d'aide à la décision. Facturée 800 francs (HT), elle permet aux chefs de se faire une idée plus précise des actions à entreprendre –ou pas– en vue de

la retraite et de la transmission de leur patrimoine.

Le point central de cette démarche réside dans une estimation des rentes et des ressources à l'âge de l'AVS. Menée par un expert en assurances, elle est complétée par un bilan complet de la prévoyance professionnelle, qui permet de mettre en exergue d'éventuelles lacunes (et de proposer le meilleur moyen d'y remédier) ou au contraire d'identifier la marge de manœuvre dont dispose le chef d'exploitation.

La décision d'investissement

Le choix d'investir cinq ou dix ans avant la retraite nécessite un examen circonstancié. En sus de la question de la rentabilité, il convient de vérifier la pérennité et la succession de l'entreprise: les volontés du repreneur potentiel se doivent d'être prises en considération dans la réflexion.

Par ailleurs, les incidences financières de cette opération doivent être cernées car, en cas de remise à la valeur de rendement, le cédant ne va récupérer qu'une partie des sommes investies. Typiquement, dans le cas d'une construction d'un rural, il est généralement constaté qu'un investissement de 100'000 francs améliore la

valeur de rendement de 30'000 francs au plus, soit 30% de l'investissement.

Des possibilités de faire valoir des compensations existent pour le cédant, qui peut par exemple invoquer, en partie, les investissements importants consentis dans les dix dernières années avant la remise. Cela ne permettra toutefois pas à l'investisseur de récupérer l'intégralité des fonds.

Aspects fiscaux

Selon l'arrêt du 2 décembre 2011 du Tribunal fédéral, la plus-value conjoncturelle réalisée sur des terrains non-soumis à la LDFR et appartenant à la fortune commerciale est soumise à l'impôt sur le revenu. En cas de ventes ou de donations à un non-exploitant, la charge fiscale peut donc s'avérer conséquente et doit être anticipée, même si des solutions de neutralisation, d'atténuation ou de report de la charge fiscale existent.

L'ensemble des conséquences potentielles d'une remise d'exploitation est tel qu'il nécessite d'être anticipé. Dispensée par l'Of-

ficie de crédit agricole, Fidasol et la Fédération rurale vaudoise (FRV), l'analyse complète de la situation permet d'éviter de (très) mauvaises surprises au moment de la retraite et de garantir une solution assurante des ressources financières suffisantes pour chacun, cédant et reprenant. Une remise sereine est aussi garante du maintien de l'harmonie au sein de la famille de l'exploitant.

Transmission du patrimoine
Christophe Carrard, OCA
Av. des Jordils 3, Lausanne
021 614 25 43
c.carrard@prometerre.ch



Prévention des accidents Gare aux tiques

Jacqueline Robausch, SAD



Une piqûre de tique peut avoir de graves conséquences. Pour les personnes s'adonnant à des activités professionnelles ou de loisirs en plein air, la vigilance est de mise.

En Suisse, les tiques sont présentes jusqu'à 2000 m d'altitude. Elles vivent principalement en lisière de forêt, dans les clairières, près des sentiers forestiers et des haies de forêts. Elle se logent aussi dans les herbes hautes et les broussailles.

Ces acariens peuvent transmettre à l'homme la borréliose, d'origine bactérienne, ou la méningo-encéphalite verno-estivale, d'origine virale. Par conséquent, seule la borréliose peut se traiter par antibiotiques. En revanche, il existe un vaccin pour se prémunir de l'encéphalite à tiques, dont l'administration est fortement recommandée à tous, en particulier à ceux qui se promènent souvent dans la nature ou qui y travaillent. Le site Internet de l'Office fédéral de la santé publique fournit une multitude d'informations à ce sujet.

Les tiques sont particulièrement actives au printemps et en automne. Lors de travaux ou de loisirs dans des lieux à risque, il convient de porter des vêtements couvrants une grande partie du corps. Mieux encore: les habits clairs facilitent le repérage de ces arachnides, permettant ainsi de

les éliminer avant la piqûre. Il est également recommandé d'appliquer un répulsif anti-tiques, sur la peau et sur les vêtements. Après chaque passage dans un terrain à risque, il est impératif d'examiner sa peau, afin d'éliminer les éventuels indésirables dès que possible (pour diminuer le risque de contamination).

Si une tique est présente, il s'agit de la retirer à l'aide d'une pince fine, en tirant verticalement, puis de désinfecter la plaie. Il est vivement déconseillé d'utiliser quelque produit que ce soit pour extraire la tique, car cela peut favoriser la transmission d'agents pathogènes.

Si des symptômes apparaissent après une piqûre de tique (rougeur locale sous forme annulaire à l'endroit de la piqûre ou fièvre et douleurs dans les membres deux à 28 jours après une piqûre), une consultation médicale s'impose. En l'absence de symptômes, un traitement préventif est inutile.

Une piqûre de tique est considérée comme un accident, dont le traitement est pris en charge par l'assurance-accidents LAA de toute personne salariée. Si un employé agricole doit consulter un médecin à la suite d'une piqûre, le cas doit être annoncé à la Société d'assurance dommages FRV SA. Pour les chefs d'exploitation et leur famille, les frais médicaux sont pris en charge par la caisse maladie.

En bref



Des infos dans et sur la vigne
Afin d'informer le public sur la protection des plantes en viticulture, un panneau spécial a été conçu dans le cadre de la campagne «Nous protégeons ce que nous aimons». Comme pour les panneaux «phytos», «fourrage» et «bien-être animal», le but est de les poser dans des endroits de passage. Commande via communication@prometerre.ch, ou auprès des conseillers viticoles de Proconseil. (CROC)

Droit alimentaire en consultation
L'annonce de nouveaux accords commerciaux ou de libre-échange implique l'ouverture de nos frontières à des denrées agricoles produites potentiellement dans des conditions interdites et inacceptables en Suisse. La révision du droit alimentaire tombe à pic pour que de tels produits soient à l'avenir clairement identifiés et portent obligatoirement des indications fiables pour les consommateurs. Prométerre soutient ces adaptations, de même que la possibilité nouvelle d'indiquer explicitement «non OGM» sur les produits suisses qui ne sont pas issus d'organismes génétiquement modifiés. (CHA)

agroPrix: votez vaudois!

Françoise et Joaquim Vez-Gaudard, à Bavois, sont nominés à l'agroPrix 2019, le concours annuel d'innovation de l'agriculture. Sur leur exploitation, la membre du comité de Prométerre et son mari

produisent de l'orge brassicole, qu'ils transforment en 70 tonnes annuelles de malt. Ils en brassent ensuite une partie pour obtenir leur propre bière, dénommée O'bled. L'agroPrix, d'un montant de 20'000 francs, sera décerné le 7 novembre à Berne. Pour soutenir les nominés vaudois, rendez-vous sur www.terrena-ture.ch/agroprix-2019 (CROC)

Prévoyance vieillesse

Prévoyance pour demain, avantages fiscaux aujourd'hui: donné les 5 et 7 novembre prochains, ce cours de formation continue vise à expliquer quelles sont les différentes possibilités de prévoyance vieillesse qui s'offrent aux chefs de famille d'exploitation, et quels avantages fiscaux ils peuvent en retirer, notamment pour atténuer, par exemple, des impôts immobiliers imprévus. www.prometerre.ch/formations (DFAT)

Recrutement et placement de personnel

La recherche, l'engagement et la fidélisation du personnel n'est pas une tâche facile. Terremploi a dès lors développé un service de recrutement de personnel pour les membres de Prométerre, qui peuvent ainsi se décharger des démarches relatives à l'engagement d'un nouveau collaborateur ou d'une équipe d'employés. Terremploi collecte les critères de sélection auprès de l'employeur, puis propose les dossiers de candidats retenus au chef d'exploitation qui opère le choix final. Une centaine de demandes de recherche de personnel a déjà été remplie depuis janvier 2019. Renseignements au 021 614 24 23. (LGFE)

Mais encore...

Fête Les Diablerets accueillent ce week-end les festivités du 10^{ème} Salon des alpages. Au programme: marché, concerts, stands, conférences, et un grand cortège dimanche. Détails sur: www.salondesalpages.ch (CROC) • **Fisc** Afin d'optimiser le processus, Fidasol travaille avec l'Administration cantonale des impôts pour mettre en place un système d'envoi électronique des déclarations d'impôt. Ladite procédure, déjà testée, devrait être effective dès janvier 2020. Informations complémentaires d'ici à la fin de l'année. (VDOU) • **Foire Du 15 au 24 novembre**, Prométerre sera présente au Comptoir broyard avec le même stand que celui présenté au Comptoir Helvétique. Bienvenue aux visiteurs! (CROC)

Les apprentis deviennent ambassadeurs des professions de la

Stéphanie Grimm, Formapro



Depuis dix ans, le Salon des métiers et de la formation offre aux jeunes la possibilité de découvrir une multitude de professions. Prométerre y met en avant les métiers de la terre.

Permettre aux jeunes et aux professionnels d'échanger: telle est la vocation du Salon des métiers et de la formation, à Lausanne, depuis dix ans. Chaque mois de novembre, Prométerre participe à cette foire afin de promouvoir les formations agricoles auprès des élèves de 10^e

et 11^e années, ainsi que de toutes les personnes à la recherche d'informations en vue d'un nouvel emploi ou d'une réorientation professionnelle. Quelque 500 formations initiales et professionnelles, ainsi que les différentes possibilités de maturité et de préapprentissage, y sont dévoilées.

Prométerre y sera présente, comme à son habitude, en face de la Fondation vaudoise des métiers de bouche et de l'Amefi, Association pour les métiers de l'économie familiale et de l'intendance, dont elle tient le secrétariat. Ainsi, la

mise en valeur des produits de la terre, prend tout son sens et, tout en permettant une représentation complète des métiers de l'agriculture, fait le lien de la terre à l'assiette. Les apprenti-e-s, accompagnés de formatrices, cuisinent tout au long de la journée des mets familiaux qui font saliver les papilles des visiteurs en quête d'idées de formation.

Echange avec les visiteurs

Les animations représentatives des différents métiers du champ professionnel de la terre (agriculteurs, viticulteurs, cavistes, avicul-



Prométerre met en valeur les produits de la terre en collaboration avec les employé-e-s en économie familiale, notamment.

terre au Salon des métiers

teurs, maraîchers et professionnels du cheval), sont mises en valeur grâce à la collaboration active des enseignants et de la direction d'Agrilogie, des collaborateurs de Prométerre, mais également par la présence des apprenti-e-s de 3^e année, qui demeurent les meilleurs ambassadeurs pour discuter de leurs métiers aux jeunes visiteurs.

Salon des métiers et de la formation
Du 19 au 24 novembre
Lausanne (Beaulieu)
www.metiersformation.ch
www.amefi.ch

Fête des Vignerons Plus de 55'000 visiteurs ont savouré le terroir vaudois

C'est sur un beau succès et avec beaucoup d'émotion que le restaurant En Terre Vaudoise a fermé ses portes le 11 août dernier à Vevey. Bilan non-exhaustif, en chiffres et en images.

«C'était une aventure inoubliable, une manifestation incroyable à vivre de l'intérieur.» Mary-Laure Schorderet, directrice du restaurant éphémère En Terre Vaudoise, a presque encore des trémolos dans la voix en repensant à l'épopée de la Fête des Vignerons. «J'ai été très touchée par le partage et l'unité entre tous. Le personnel, par exemple, s'est donné à fond durant trois semaines.» Et les figurants, consommateurs fidèles de produits du terroir vaudois, s'y sont vite attaché. «Le dernier soir, nombreux sont ceux qui sont venus nous dire aurevoir en pleurant. C'était très fort.» (CROC)



PHOTOS © TERRE VAUDOISE

De nombreux figurants ont très régulièrement consommé les produits du snack d'En Terre Vaudoise. «Ils savaient qu'ils pouvaient se servir eux-mêmes, et que, dès lors, ils ne devaient pas attendre», a constaté Mary-Laure Schorderet.

EN CHIFFRES

14'708.75 heures travaillées pour le service traiteur et...
772.75 pour la promotion (montage et démontage)
500 places dans le restaurant
2'000 repas et snacks servis chaque jour
11'700 malakoffs
6'900 burgers vaudois
6'859 fish&chips de nos lacs
6'600 pâtés d'Etagnières
6'300 salades
5'500 taillés aux greubons
1'650 tartes confectionnées sur place
1'656 gâteaux à la crème pour... 13'250 tranches



Les convives de la scène des noces ont apprécié l'ambiance chaleureuse et l'accueil convivial assuré par le personnel du restaurant En Terre Vaudoise.



Le hamburger vaudois a séduit le public.



«Le personnel s'est donné à fond pendant trois semaines», souligne la directrice Mary-Laure Schorderet.

Un café avec...



Débora Johannot,
Responsable du support informatique, Fidasol

En quoi consiste votre rôle chez Fidasol ?

Mon travail de responsable consiste à organiser au mieux le support informatique, afin de répondre aux demandes des clients dans les meilleurs délais. Comme ils utilisent des programmes installés sur notre serveur, ils ont parfois besoin d'aide pour se connecter. Nous répondons aussi aux questions de nos collègues comptables quant à l'utilisation des programmes, et aux problèmes techniques de premier niveau. J'organise la formation des clients sur les programmes et le transfert des données comptables entre les programmes.

Combien de sollicitations annuelles recevez-vous ?

Nous répondons à plus de 3'000 appels par an, soit plus de neuf jours passés au téléphone. A cela s'ajoutent les cas traités par email, ainsi que les appels que nous passons nous-mêmes aux clients.

Quelles sont les principales questions ?

Souvent le problème est simple: un mot de passe oublié ou un programme à réinstaller. Quand le cas s'avère plus complexe, nous jouons aux détectives afin de comprendre ce qui s'est passé, puis aux inventeurs afin de trouver une solution. Ce travail demande à l'équipe du support de l'empathie, une bonne capacité d'analyse et de la créativité.

Quelle est votre plus grande satisfaction professionnelle ?

Je crois que ce qui me plaît le plus, c'est de trouver des solutions pour les gens. J'ai à cœur d'offrir un service de qualité, d'être avenante et compréhensible, afin que les clients puissent reprendre leur saisie comptable rapidement, avec le sourire et satisfaits.

Que peut-on vous souhaiter pour la suite de votre carrière ?

On dit que le sourire s'entend au téléphone, alors j'espère continuer à prendre du plaisir dans mon travail et à le faire entendre.

Avez-vous une devise personnelle qui vous guide ?

Être bienveillante avec les autres et avec moi-même. On fait tous de notre mieux ! (CROC)